

Mandat 2014-2020



Eclairage public

Présentation de la situation, test et perspectives

Réunion publique - 9 mars 2017

Agenda

- Introduction
- Présentation des enjeux de l'éclairage public
 - L'éclairage public terrasson
 - Les enjeux
 - Les objectifs
- Le test d'extinction communale
 - Préparation
 - Information
 - Déroulement
 - Résultats
- Et après le 7 avril 2017?

Introduction

Genèse du projet

- Engagement Électoral à poursuivre la rénovation de l'Eclairage public pour raisons économique, écologique et énergétique
- Constitution d'un groupe de travail motivé par le sujet



R. Artru



B. Bescher



A. Coudurier



E. Delêtre



J-C. Marin



Soutien



J. Debreux

- Expérience pilote d'extinction nocturne avant réfection de l'éclairage au cours des travaux rue du Château de 23h à 5h du 6 au 19 Avril 2015
- Mise à Jour de nos connaissances sur les possibilités Techniques
- Elaboration du Plan Lumière (« livre blanc » de l'éclairage public)
- Expérience test sur toute la commune de Minuit à 5h du 8 Octobre au 7 Avril 2017

Présentation des enjeux de l'éclairage public

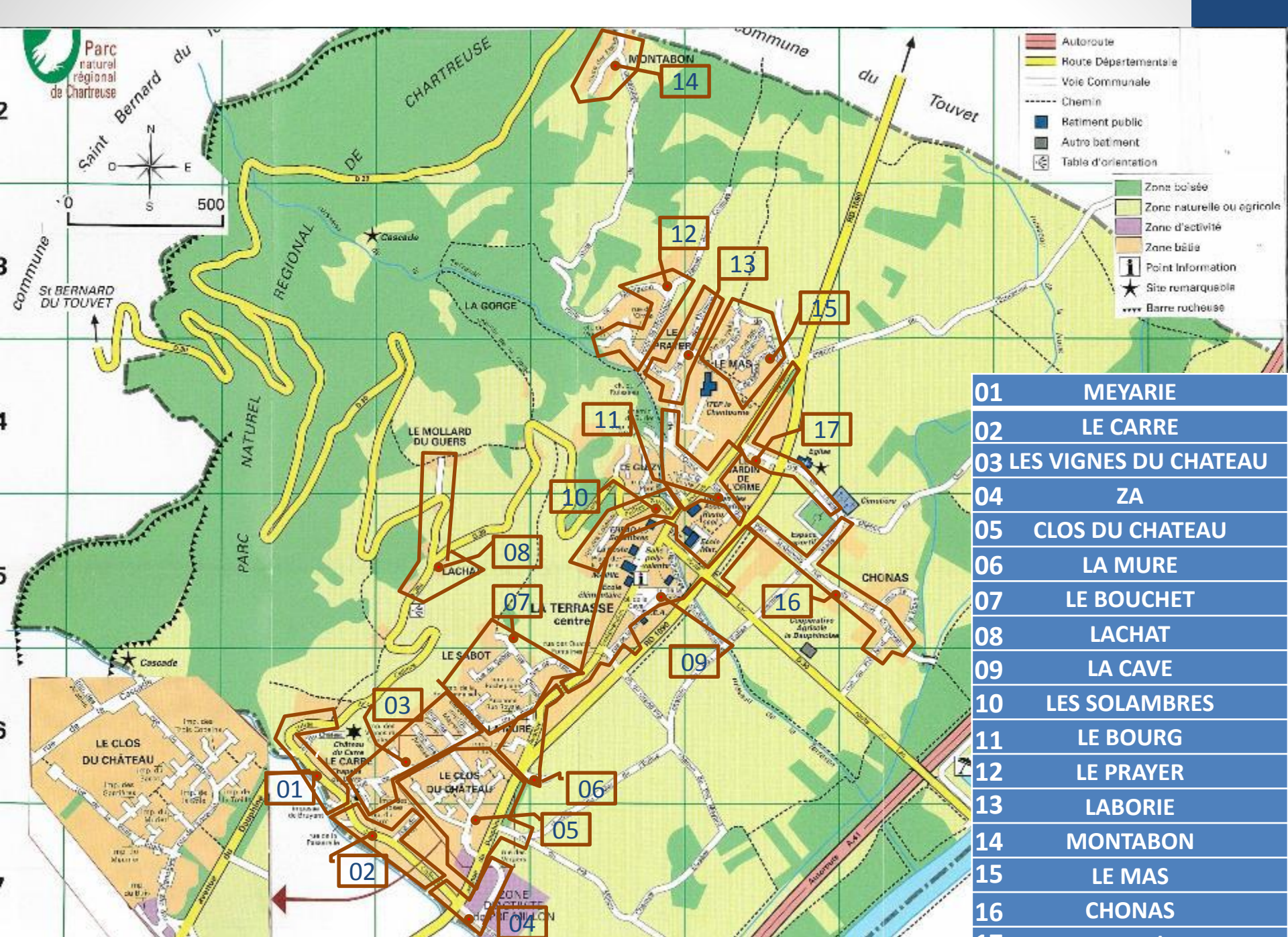
- L'éclairage public terrasson
- Les enjeux
- Les objectifs

Présentation de l'existant

03/2017

- 17 postes électriques
- 345 Points lumineux
- Près de 200 000 kWh consommés en 2015
- >25 000 € d'électricité/an

Adresse coffret	Total des points lum.	BF (mercure)	SHP (sodium)	leds
MEYARIE	13	4	9	
LE CARRE	16	16		
LES VIGNES DU CHATEAU	15	3	6	6
ZA	8	2	6	
CLOS DU CHATEAU	53	27	11	15
LA MURE	10	10	0	0
LE BOUCHET	21	14	7	
LACHAT	4	4		
LA CAVE	69	23	40	6
LES SOLAMBRES	21	4	7	10
LE BOURG	23	9	14	
LE PRAYER	23	6	2	15
LABORIE	10	10		
MONTABON	4	4		
LE MAS	21		12	9
CHONAS	19	11	8	
JARDIN DE L'ORME	15	15		
17 postes	345	162	122	61



01	MEYARIE
02	LE CARRE
03	LES VIGNES DU CHATEAU
04	ZA
05	CLOS DU CHATEAU
06	LA MURE
07	LE BOUCHET
08	LACHAT
09	LA CAVE
10	LES SOLAMBRES
11	LE BOURG
12	LE PRAYER
13	LABORIE
14	MONTABON
15	LE MAS
16	CHONAS
17	JARDIN DE L'ORME

Les Enjeux

- Mieux éclairer : quelle stratégie de rénovation?

- Où et Pourquoi éclairer?
- Quels types de source lumineuse?
- Quand éclairer?
- Priorisation des actions

Plan Lumière présenté le 31 mars 2016 au Conseil Municipal

- Pression économique
- Impact écologique (perturbation du biotope)
- Réduction de consommation énergétique

Projet d'extinction de l'éclairage public

Les Enjeux



Les Objectifs

- Mieux éclairer : quelle stratégie de rénovation?

- Où et Pourquoi éclairer?
- Quand éclairer?
- Quels types de source lumineuse?
- Priorisation des actions

Plan Lumière présenté le 31 mars 2016 au Conseil Municipal

- Impact écologique (perturbation du biotope)
- Pression économique
- Réduction de consommation énergétique

Projet d'extinction de l'éclairage public

- Rénovation de l'éclairage public sur 10 ans maximum par un dotation de 10k€/an en moyenne

- Limiter l'éclairage au raisonnable
- Réduire le coût de fonctionnement (amortir la baisse de la DGF)
- Réduire la consommation énergétique en jouant sur la durée d'éclairage et le type de source lumineuse

Test d'extinction communale

- Préparation
- Information
- Déroulement
- Résultats

Préparation du test

- Achat et installation d'horloges astronomiques pour les 17 postes électriques (environ 6k€)
- Rafraîchissement ou accélération de la mise en place ou de la signalisation réglementaire (extinction ou non)
- Décision de la période d'extinction en suivant les indications données par le test de 2015 rue du château :
 - Choix de 0h à 5h du matin (vs 23h – 5h en 2015)
 - Mais pas de différenciation semaine/week end pour éviter un parasitage du ressenti

Information

- Avant :
 - Annonce dans le bulletin municipal
 - Annonce sur les banderoles aux entrées du village
 - Annonce sur le site web et le panneau lumineux
 - Annonce dans l'agenda mensuel
- Pendant
 - Cahier disponible en mairie pour toutes remarques utiles
 - Message à chaque foyer accompagné d'une lampe LED de poche
- En fin de période test (au cours du mois de février 2017)
 - Mise en ligne d'un questionnaire annoncé en début de période test
 - Articles dans le Dauphiné Libéré
 - Annonces sur les banderoles aux entrées du village
 - Annonces sur le site web et le panneau lumineux

Déroulement

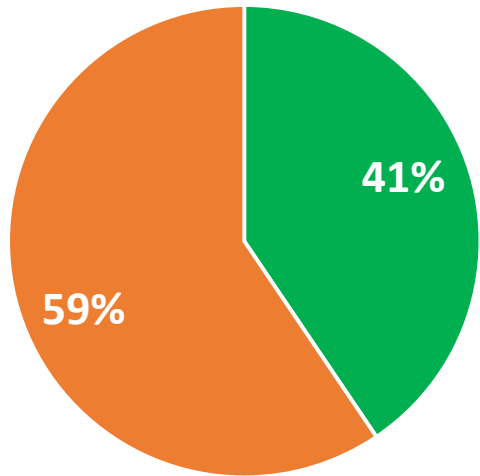
- Extinction complète du 08/10/2016 au 07/04/2017
 - De 0h à 5 h
 - Sur toute la commune (sauf le bas de la rue du château)
- Aucun incident signalé
 - Pas de troubles ni de dégradations associés à l'extinction (voir plutôt l'inverse)
- Aucune remarque sur le cahier mis à disposition à l'accueil de la mairie
- Des remarques positives transmises oralement aux élus

Participation - Résultats 1/8

- Participation modeste : 111 réponses (vs environ 1700 électeurs)
Mais tous les possibles mécontents ont eu tout loisirs de participer...
- Sociologie des participants :

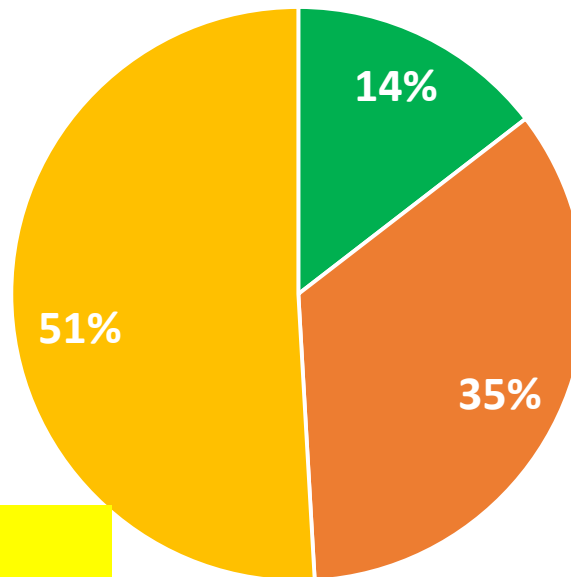
- Sexe

■ Un homme ■ Une femme



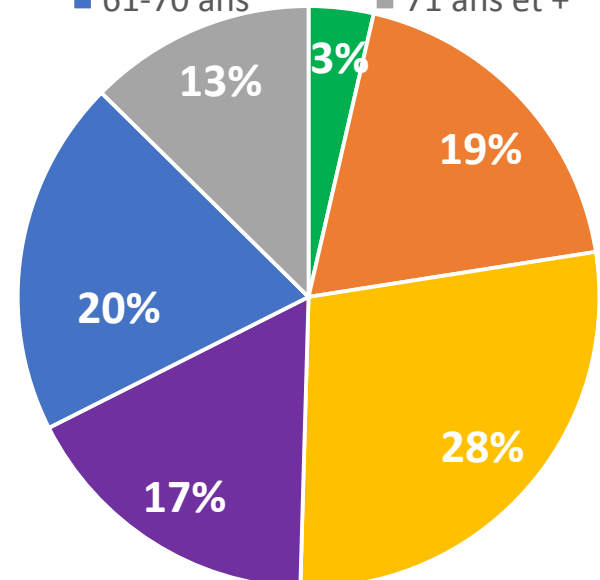
- Taille du foyer

■ 1 ■ 2 ■ 3 et +



- Age

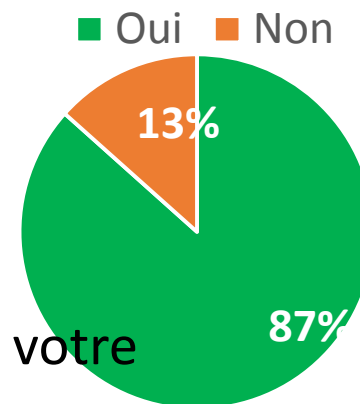
■ 18-30 ans ■ 31-40 ans
■ 41-50 ans ■ 51-60 ans
■ 61-70 ans ■ 71 ans et +



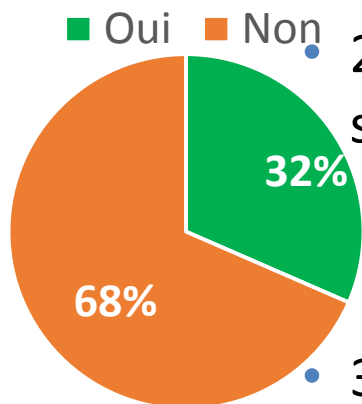
Profil type : mère de famille entre 30 et 60 ans

Sensibilité à l'extinction - Résultats 2/8

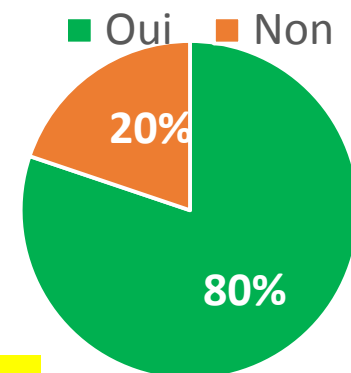
- 1. Etes-vous sensible au problème de la pollution lumineuse ?



- 2. L'éclairage public nuit-il à la qualité de votre sommeil ?



- 3. Avez-vous remarqué l'extinction de l'éclairage public entre 0h et 5h depuis le 08/10/16 ?

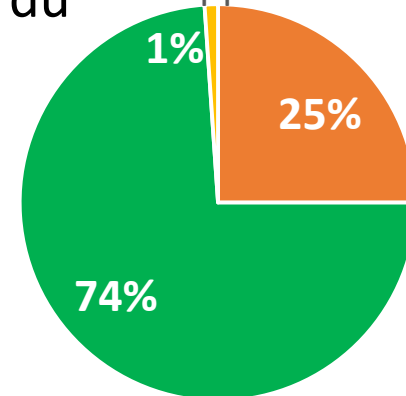


Une grande majorité est sensible à la pollution lumineuse bien que non affectée dans le sommeil. 80% n'ont pas noté la différence!

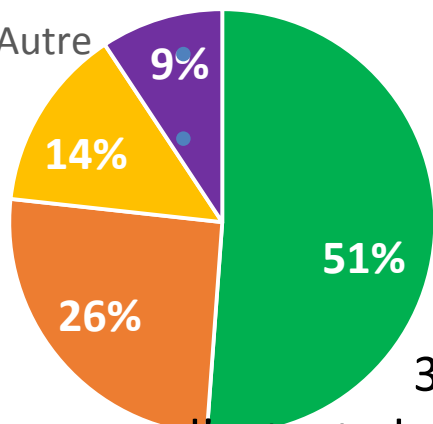
Sensibilité à l'extinction - Résultats 3/8

- 4. L'extinction de l'éclairage public entre 0h et 5h du matin vous a-t-elle gênée ?

■ Oui
■ Non
■ Non applicable



■ Sentiment d'insécurité
■ Difficulté à vous déplacer
■ Sentiment d'isolement
■ Autre



4.1. Si oui, pour quelles raisons?

- Si Autre, précisez :

1. Visibilité des piétons (1 occurrence)
2. Défaut de ramassage des poubelles (1)
3. Déplacements difficiles quand nuit noire et d'autant plus dangereux que les trottoirs sont hauts (4)
4. Adapter la signalisation routière pour plus d'anticipation(2)

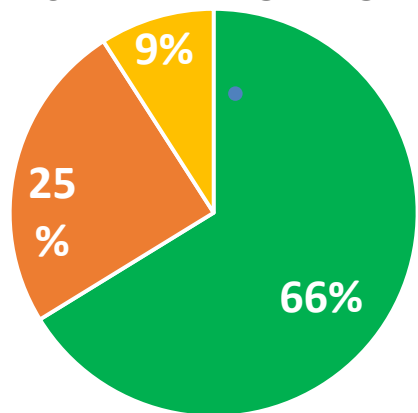
3 personnes sur 4 déclarent ne pas être gênées par l'extinction.
La moitié de celles gênées indique un sentiment d'insécurité

Déplacement durant l'extinction

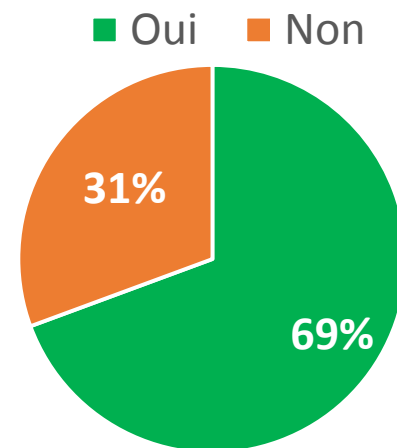
-Résultats 4/8

- 5. Avez-vous été amené à vous déplacer entre 0h et 5h durant cette période ?

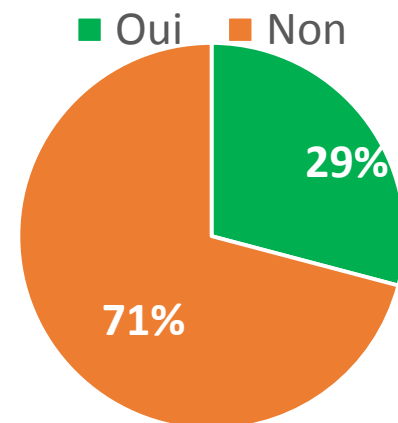
■ 0h-1h ■ 1h-3h ■ 3h-5h



- - 5.1. Si oui, sur quel créneau horaire ?



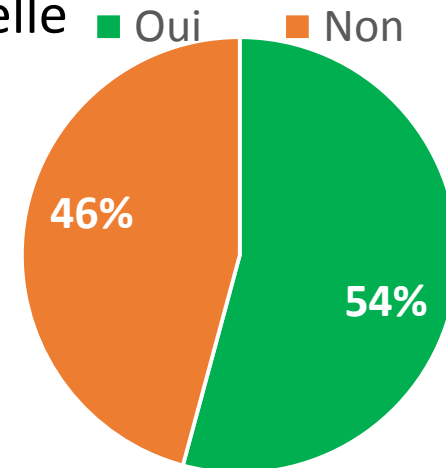
- - 5.2. Si oui à la question 5, auriez-vous eu besoin pour cela de l'éclairage public ?



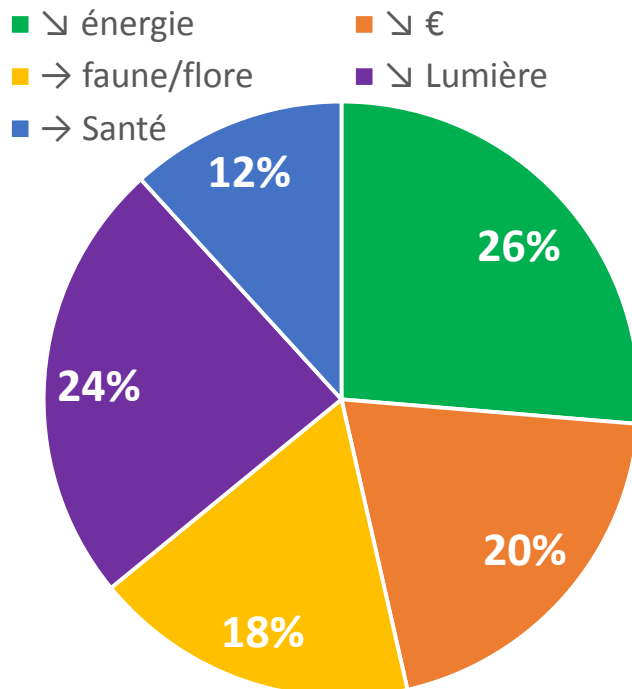
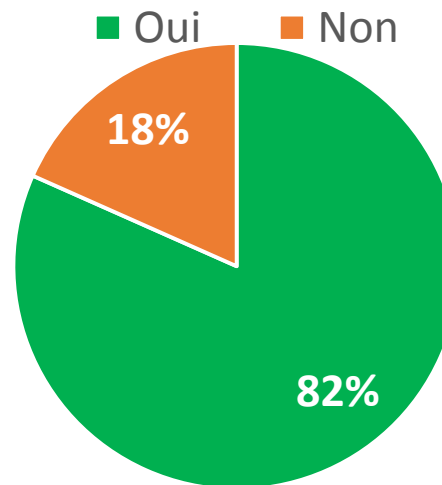
Plus de 2 personnes sur 3 déclarent se déplacer pendant l'extinction mais ne pas avoir besoin de l'éclairage public

Conclusion - Résultats 5/8

- 6. La lampe LED offerte par la commune vous a –t-elle été utile ?



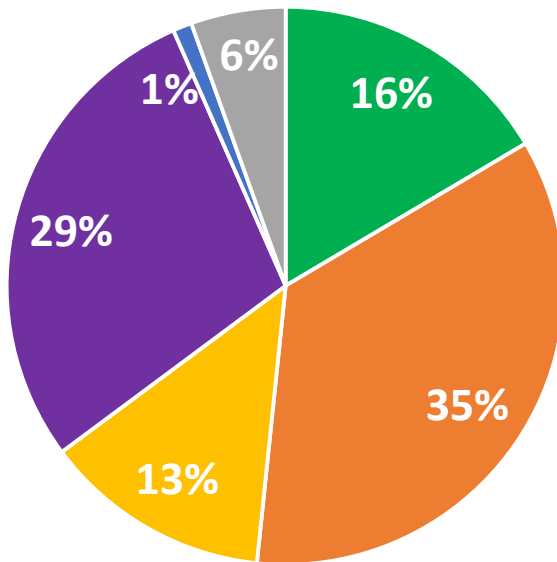
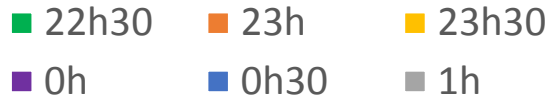
- 7. Êtes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit ?



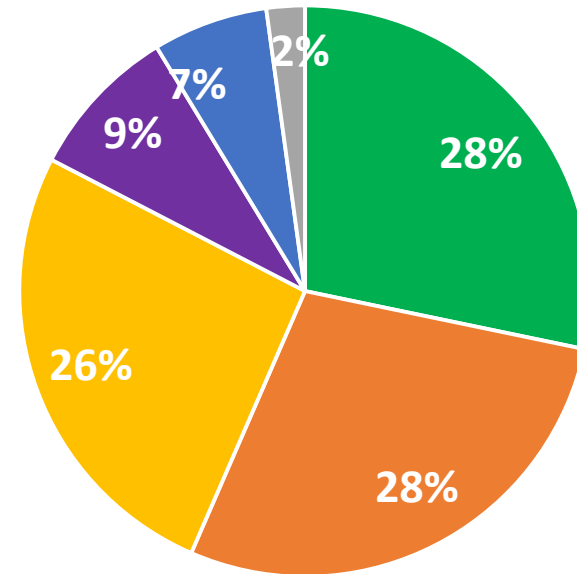
La lampe LED est utile à une majorité
La grande majorité souhaite éteindre
l'éclairage public en cœur de nuit

Horaires en semaine - Résultats 6/8

• Extinction



Rallumage

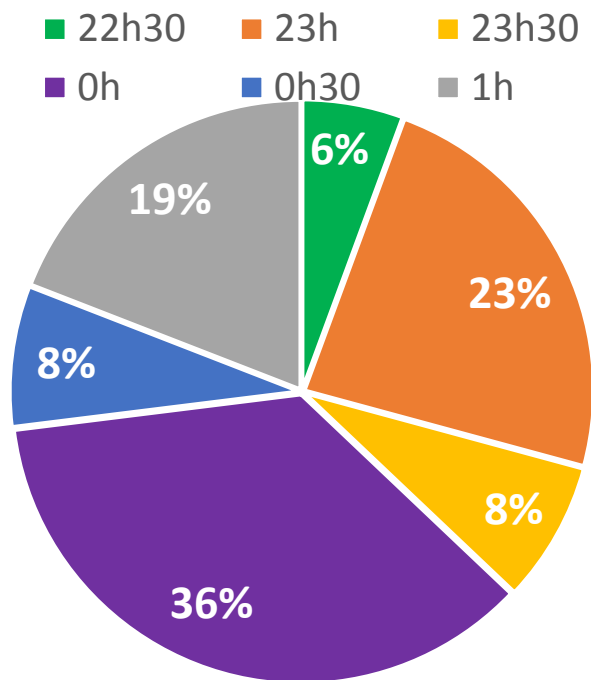


Extinction : Pour 2 personnes sur 3 à 23h30 au plus tard (>90% pour minuit au plus tard)

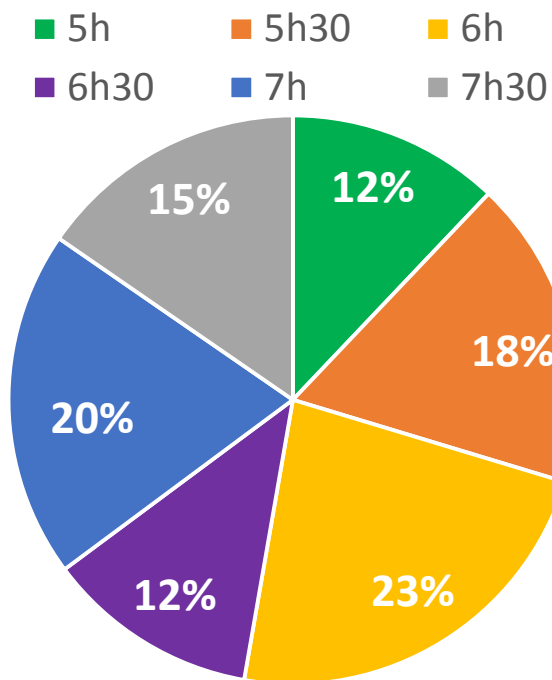
Rallumage : 56% pour 5h30 au plus tard (>80% pour 6h)

Horaires en Week end - Résultats 7/8

• Extinction



Rallumage



Extinction : Près de 3 personnes sur 4 à 0h au plus tard
Rallumage : Très dispersée mais une majorité pour 6h au plus tard

Bonus–Vos Propositions - Résultats 8/8

19 personnes ont fait des propositions (souvent 2 ou 3):

- Extinction d'un lampadaire sur 2, 3 ou 4 – 8 occurrences
- Mettre des LEDs – 8 occurrences (dont solaires 3)
- Baisse intensité lumineuse - 7 occurrences
- Installer des détecteurs de présence - 7 occurrences
- Ne pas éteindre certaines zones - 2 occurrences
 - Av. Grésivaudan – 1
 - RD1090 - 1
- Moduler selon la luminosité ambiante – 1 occurrence

Problème réglementaire

Déjà en cours !

Déjà prévu !

Oui Non

A Voir...

Déjà en cours !

Bonus–Vos Propositions-Résultats 8/8

19 personnes ont fait des propositions (souvent 2 ou 3):

- Extinction d'un lampadaire sur 2, 3 ou 4 – 8 occurrences
- Mettre des LEDs – 8 occurrences (dont solaires 3)
- Baisse intensité lumineuse - 7 occurrences
- Installer des détecteurs de présence - 7 occurrences
- Ne pas éteindre certaines zones - 2 occurrences
 - Av. Grésivaudan – 1
 - RD1090 - 1
- Moduler selon la luminosité ambiante – 1 occurrence

Et après le 7 avril 2017?

Proposition au Conseil Municipal de:

- Adapter l'extinction selon ses résultats :
 - En semaine : de 23h30 à 5h30
 - En week end : de 0h00 à 6h00
(Vendredi soir au dimanche soir)
- Poursuivre la rénovation selon le plan lumière qui est en parfait accord avec les résultats recueillis :
 - Éclairer moins fort, pas en cœur de nuit
 - Ne pas forcément éclairer partout pareil
 - Remplacer par des sources moins énergivores



Merci de votre attention

ANNEXES

Economies d'énergie et financières liées à l'extinction

		42 750 Watt installés	
	si extinction	5 heures/jours	
		365 jours/an	
	Energie non consommée	78 019 kWh/an	
		0,1467 €/kWh	inclus les taxes et redevances
	pour une économie de	11 447 €	
	soit une réduction de la facture de	-44%	
En 2016	Coût électricité	26300 € annuel	
	durée moyenne éclairage :	11,49 heures/jours	